

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

**Bienvenue à
tous les
contribuables
de l'Île de Ré**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Le Président et le Vice-Président en charge des finances de la CDC de l'Île de Ré, les Maires et les Adjointes en charge des finances, ont été invités

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Sont excusés :

- le Président de la CDC de l'Île de Ré,**
- le Maire des Portes-en-Ré et son Adjoint en charge des finances.**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Déroulement de l'ordre du jour



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOÛT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Préambule

**Hommage à Jean
DESFARGES**

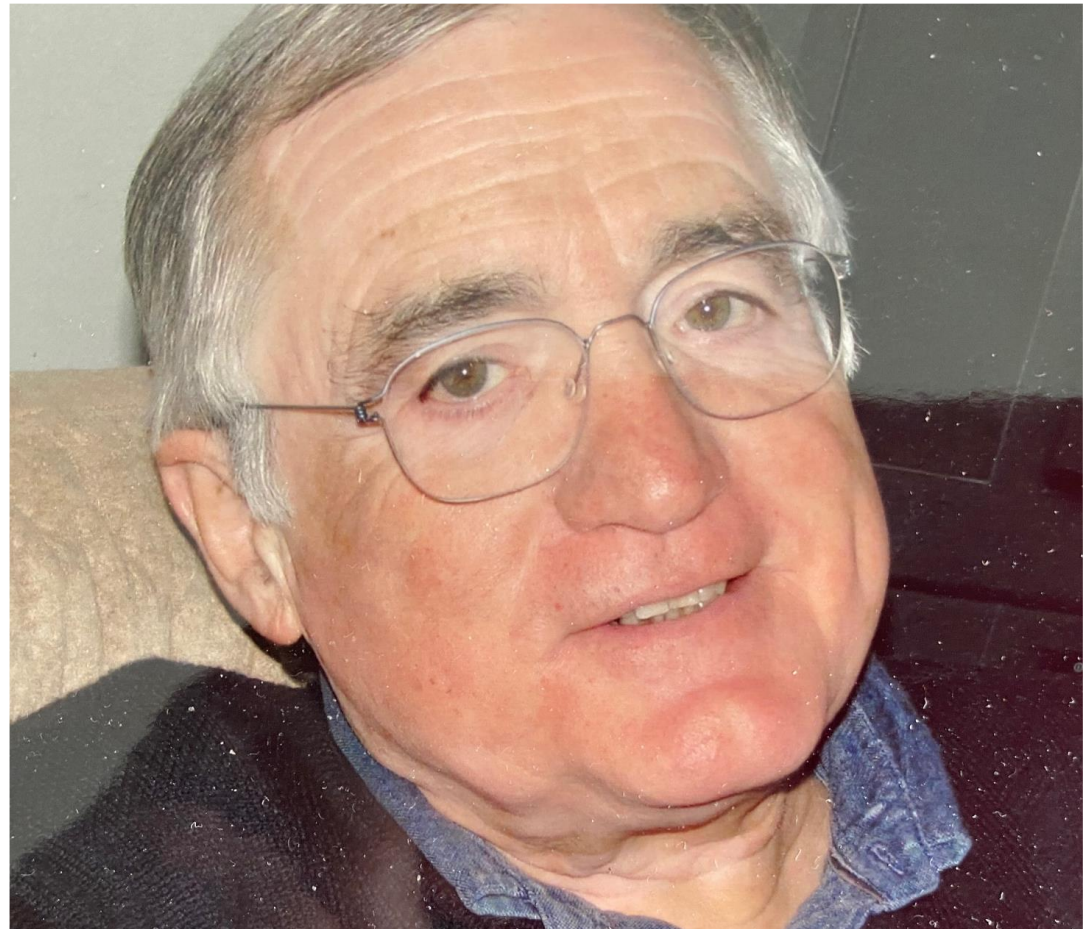
**Ancien Président
de l'ACNIR
décédé en 2022**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Préambule





**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Préambule

2022 :
**30^{ème} anniversaire de la
création de l'association**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 1

**Désignation du Bureau de
l'Assemblée Générale
Ordinaire et contrôle de la
validité de sa tenue**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 1

Bureau de l'AGO :

- Président : Loïc BAHUET**
- Secrétaire : Pierre BOT**
- Scrutateurs : Olivier BIDAULT des
CHAUMES et Corinne NICOLAS**

**Validité tenue AGO : 25 % des
membres ordinaires à jour de
cotisation.**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 1

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 1

Vote



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 2

**Rapport du Trésorier sur
les comptes de l'exercice
du 1^{er} juillet 2021
au 30 juin 2022**

Point 2 : compte de résultat 2021 / 2022

Charges	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
Achats	252,50	788,34
Abonnements	118,80	118,80
Affranchissements	78,90	229,19
Cotisations externes	18,00	18,00
Fournitures de bureau		99,61
Photocopies	36,80	322,74
Services externes	1 201,11	255,05
Informatique	55,40	109,80
Honoraires d'avocat	1 000,00	
Frais bancaires	51,10	54,00
Assurance	94,61	91,25
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Autres charges de gestion courante	200,00	130,00
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Total des charges	1 653,61	1 173,39
Résultat (si excédent)		435,91
Total général	1 653,61	1 609,30

Produits	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
Cotisations	1 390,00	1 540,00
Subventions		
Recettes de l'activité		
Produits financiers	96,03	69,30
Produits exceptionnels		
Total des produits	1 486,03	1 609,30
Résultat (si pertes)	167,58	
Total général	1 653,61	1 609,30

Point 2 : Bilan – Actif 2021 / 2022

Actif	Au 30 juin 2022			Au 30 juin 2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations incorporelles				
Total I				
Actif circulant				
Stocks				
Créances	62,01	0	62,01	34,02
Intérêts à recevoir	62,01		62,01	34,02
Cotisations à recevoir				
Valeur mobilières de placement	15,00	0	15,00	15,00
Parts sociales Crédit Mutuel	15,00		15,00	15,00
Disponibilités	15 290,13	0	15 290,13	15 585,29
Caisse				
Compte courant Crédit Mutuel	1 614,09		1 614,09	1 977,29
Compte sur livret Crédit Mutuel	13 676,04		13 676,04	13 608,00
Charges constatées d'avance				
Total II	15 367,14	0,00	15 367,14	15 634,31
Total général	15 367,14	0,00	15 367,14	15 634,31

Point 2 : Bilan – Passif 2021 / 2022

Passif	Au 30 juin 2022	Au 30 juin 2021
Fonds associatifs		
Fonds sans droit de reprise		
Réserves	15 190,13	14 754,22
Résultat de l'exercice	-167,58	435,91
Report à nouveau		
Fonds avec droit de reprise		
Total I	15 022,55	15 190,13
Provisions pour risques et charges		
Total II	0,00	0,00
Fonds dédiés		
Dettes		
Emprunts bancaires		
Dettes fiscales et sociales		
Fournisseurs	344,59	394,18
Cotisations payées d'avance		50,00
Total III	344,59	444,18
Total général	15 367,14	15 634,31

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 2

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 2

Vote

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 3

**Budget de l'exercice
du 1^{er} juillet 2022
au 30 juin 2023**

ASSOCIATION DES CONTRIBUABLES DU NORD DE L'ILE DE RE – AGO DU 17 AOUT 2022

Point 3 : budget 2022 / 2023

Charges	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022
Achats	308,00	252,50
<i>Abonnements</i>	120,00	118,80
<i>Affranchissements</i>	80,00	78,90
<i>Cotisations externes</i>	18,00	18,00
<i>Fournitures de bureau</i>	50,00	
<i>Photocopies</i>	40,00	36,80
Services externes	2 215,00	1 201,11
<i>Informatique</i>	60,00	55,40
<i>Honoraires d'avocat</i>	2 000,00	1 000,00
<i>Frais bancaires</i>	55,00	51,10
<i>Assurance</i>	100,00	94,61
Impôts et taxes		
Charges de personnel		
Autres charges de gestion courante	150,00	200,00
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Total des charges	2 673,00	1 653,61
Résultat (si excédent)		
Total général	2 673,00	1 653,61

Produits	Au 30 juin 2023	Au 30 juin 2022
Cotisations	1 400,00	1 390,00
Subventions		
Recettes de l'activité		
Produits financiers	120,00	96,03
Produits exceptionnels		
Total des produits	1 520,00	1 486,03
Résultat (si pertes)	1 153,00	167,58
Total général	2 673,00	1 653,61



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 3

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 3

Vote



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4

**Rapport moral du Président incluant la
présentation des procédures en cours,
des travaux et des études de l'année sur
les finances des cinq communes de
l'ancien Canton Nord de l'Île de Ré, de la
Communauté de Communes de l'Île de
Ré et du pont de l'Île de Ré ; réponses
aux questions des adhérents**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Réunions du Bureau et du Conseil d'Administration

Réunions du Bureau et du Conseil d'Administration

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Réunions du Bureau et du Conseil d'Administration

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président - Adhérents

Adhérents

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président - Adhérents

Questions ?

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Lettre de l'Association



La Lettre de l'Association		Décembre 2020
Editorial Chères Adhérentes, Chers Adhérents, L'année 2020 tire (enfin !) à sa fin et c'est l'occasion pour le Conseil d'Administration de vous adresser cette deuxième et dernière lettre de l'année. La crise sanitaire que nous traversons, et dont nous espérons tous la fin prochaine, a bien entendu influencé la vie de notre association : si nous avons pu tenir notre Assemblée Générale (en comité réduit) en Août dernier, la réunion des vacances de Printemps du Conseil d'Administration n'a pas pu se tenir ; les derniers Comptes Administratifs 2019 et Budgets Primitifs 2020 des collectivités locales que nous suivons n'ont été votés que fin juillet 2020 ; l'Administration Centrale n'a mis à disposition les éléments de la fiscalité directe locale que ces dernières semaines... Quoi qu'il en soit votre association avance. Nous souhaitons à tous les retraités, résidents principaux, résidents secondaires, professionnels et à l'Île de Ré en général le meilleur pour 2021 qu'il s'annonce. Prenez soin de vous et de vos proches et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous. Votre Président : Loïc BAHUET		Site Internet Dernières mises à jour : * diaporama et procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020 (comptes 2019 / 2020 de l'Association et hommage à Marcel PEDENAUD, ancien Président de l'Association (onglet « Assemblées Générales »). * mise à jour de l'étude sur l'endettement des communes de l'Île de Ré et la Communauté de Communes de l'Île de Ré et des études sur les quatre principales taxes locales (onglet « Etudes »). * « Radiocopies 2020 » des cinq communes de l'ancien Canton Nord (onglet « Les Communes ») et de la Communauté de Communes de l'Île de Ré (onglet « CDC Île de Ré »). A noter Ceux d'entre nous qui ne sont pas à jour de leur cotisation 2020 / 2021 trouveront ci-joint un bulletin de rappel. Merci à eux, pour faciliter la tâche de notre Trésorier, de bien vouloir régulariser leur situation dans les meilleurs délais ou, s'ils ne souhaitent plus adhérer à l'association, de nous le faire savoir par tout moyen à leur convenance. A venir... En plus des études qu'il met à jour chaque année, le Conseil d'Administration de votre association réalise des études sur certains sujets particuliers. Pour information nous avons récemment initié une étude sur les aspects financiers de l'écotaxe et il nous semble que nous devrions nous pencher sur la fiscalité locale des professionnels. Par ailleurs, nous vous invitons à nous faire connaître les autres sujets que vous souhaiteriez voir traiter en Assemblée Générale ou dans une étude mise en ligne sur le site Internet de l'association.
Taxe d'Habitation et « Réforme Macron » Nous vous avons présentés, lors de l'Assemblée Générale d'Août 2019, une étude sur la Taxe d'Habitation des dix communes de l'Île de Ré et sur les conséquences financières de la « Réforme Macron » de cette contribution directe locale. Nous avons repris ce travail, nous l'avons mis à jour avec les dernières informations disponibles et nous avons simulé les conséquences financières de cette réforme, pour les dix communes de l'Île de Ré, jusqu'en 2024, année où toutes les résidences principales devraient être exonérées de Taxe d'Habitation. Vous trouverez cette étude sur le site Internet de votre association dans l'onglet « Etudes », au chapitre « Taxe d'Habitation ». Nous suivrons, bien entendu, chaque année, l'avancée de cette réforme et ses conséquences financières pour les communes de l'Île de Ré.		

Lettre physique

et/ou

Lettre dématérialisée ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Lettre de l'Association

Questions ?

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOÛT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Réseaux sociaux

facebook

from
Meta



Doit-on y être ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Lettre de l'Association

Questions ?

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Conseils Communautaires et Conseils Municipaux

Conseils Communautaires et Conseils Municipaux



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Conseils Communautaires et Conseils Municipaux

Conseil Municipal des Portes- en-Ré

Diffusion en direct sur Facebook

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Conseils Communautaires et Conseils Municipaux

Questions ?

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Commission des Finances et CCID

Commission des Finances et Commission Communale des Impôts Directs

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Commission des Finances et CCID

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président - Radioscopies

Radioscopies 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies communes et CDC

crédit photo : Thierry Poletti

ACCUEIL QUI SOMMES NOUS ? NOUS CONTACTER LES COMMUNES CDC ILE DE RÉ PRESSE ET INFOS ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ETUDES

Détails
Mis à jour : 7 août 2022

Imprimer E-mail

Les documents ci-dessous sont téléchargeables au format PDF.
Selon votre navigateur, les documents seront ouverts directement ou téléchargés dans votre dossier téléchargement.

Dans l'attente de la mise en ligne, sur le site Internet de la Communauté de Communes, des procès-verbaux de réunions du Conseil Communautaire (<http://www.cdiledere.fr/communaute-de-communes/conseils-communautaires>), vous en trouverez ci-dessous des comptes-rendus :

Analyse des éléments financiers :

2022 :

- ["Radioscopie 2022" des éléments financiers de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré](#)

2021 :

- ["Radioscopie 2021" des éléments financiers de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré](#)
- [Questions à Monsieur le Président sur la "Radioscopie 2021" des éléments financiers de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré](#)

Rejoignez-nous

[Devenez membre](#)

Selon votre navigateur, le bulletin d'adhésion sera ouvert directement ou téléchargé dans votre dossier téléchargement.

Liens

- [ASSIP](#)
- [CDC Ile de Ré](#)
- [Mairie d'Ars en Ré](#)
- [Mairie de La Couarde sur Mer](#)
- [Mairie de Loix](#)
- [Mairie des Portes en Ré](#)
- [Mairie de St Clément des Baleines](#)
- [Collectivités locales BERCY](#)



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président - Radioscopies communes et CDC

Comptes Administratifs 2021

Budgets Primitifs 2022

Comptes de Gestion 2021

**Informations financières
complémentaires 2021**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

Point 4 – Rapport moral du Président - Radioscopies communes et CDC

https://www.ars-en-re.fr/budget/

MÉTÉO & MARÉES 35° Pleine mer Marin 05h10 Après-midi 17h28 Basse mer Marin 10h47 Après-midi 23h16

ARS EN RÉ
SITE OFFICIEL DE LA MAIRIE

MAIRIE QUOTIDIEN LOISIRS VACANCES JE SUIS ...

Votre lieu M. Accueil > Mairie > Vie municipale > Budget

BUDGET

Le budget primitif du camping ESS1 a été voté le 23 février 2022. Ont été validés à la séance du 30 mars 2022 : les comptes de gestion, les comptes administratifs et les budgets primitifs suivants : Commune, Ecotaxe, port, ainsi que le compte de gestion et le compte administratif du camping ESS1.

Les documents budgétaires sont en téléchargement ci-contre.

Vous pouvez consulter ci-après la note de présentation :

TÉLÉCHARGEMENTS

- 1... MAIRIE_ARS_EN_RE_2021_CA-scailé
- 1... MAIRIE_ARS_EN_RE_2022_BP-scailé
- 4... PORT_PLAIS_ARS_EN_RE_2021_CA-scailé
- 4... PORT_PLAIS_ARS_EN_RE_2022_BP-scailé
- 9... ECOTAXE_ARS_EN_RE_2021_CA-scailé
- 9... ECOTAXE_ARS_EN_RE_2022_BP-scailé
- ARI_CAMPIING_4300_2021_CA-scailé
- ARI_CAMPIING_4300_2022_BP-scailé

https://www.lacourdesurmer.fr/vie-municipale/budgets

Vie municipale Vivre à La Courde Formulaires et démarches Infos pratiques

Accueil / La Courde / Vie municipale / Budgets

Budgets

➤ **Budgets 2022**

- Budget annexe du camping municipal "Le Rimondeau"
 - BP 2022
 - CA 2021
 - BP 2022
- Budget communal
 - CA 2021
 - BP 2022
- Budget annexe Ecotaxe
 - CA 2021
 - BP 2022
- Budget annexe Zone de Mouillages
 - CA 2021
 - BP 2022
- Budget annexe Bâtiments agricoles
 - CA 2021
 - BP 2022

➤ **Budgets 2021**

Actualités

- Nos concours photo - 3ème édition
- Nos alertes fortes chaleurs
- Nos Agendas des animations - Été 2022
- Nos sites Des sites de baignade d'excellente qualité et des plages naturelles
- Nos L'Node de La Courde

Toutes les actualités

https://www.loix.fr/budget-1

Mairie • Vivre à Loix • Aménager la commune • Nous contacter

Budget

Accueil / Mairie / Budget

Comptes administratifs

Le compte administratif retrace toutes les opérations budgétaires de l'année écoulée. Il est présenté par le maire au conseil municipal en mars de l'année N+1.

Vous pouvez télécharger ci-contre les comptes administratifs des dernières années.

Comptes administratifs 2021

- COMMUNE_DE_LOIX_2021_CA-scailé.pdf (- 504.2 KB)
- Zone salicole_2021_CA.pdf (PDF - 1.51 MB)
- Zone de mouillages_2021_CA.pdf (PDF - 2.11 MB)
- Ecotaxe_2021_CA.pdf (PDF - 2.01 MB)
- Clos du communal_2021_CA.pdf (PDF - 2.29 MB)

Comptes administratifs 2020

- Node CA 2020.pdf (PDF - 660.47 KB)

https://saintclementdesbaleines.fr/05-budget/

MAIRIE VIVRE À SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES SÉJOURNER DOCUMENTS & DÉMARCHES

BUDGET
Accueil / Mairie / BUDGET

Comptes annuels

Vous trouverez ci-dessous les documents du budget communal :

- Année 2021
- Année 2020
- Année 2019



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président - Radioscopies communes et CDC

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies communes et CDC

Questions sur les « Radioscopies » au Président de la CDC et aux Maires ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies communes et CDC

**Les versions 2022 des
« Radioscopies » d'Ars-en-
Ré et des Portes-en-Ré
reprennent les réponses
des Maires récupérées en
2021**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies communes et CDC

Questions ?

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe

Radioscopie de la situation financière du Pont de l'Île de Ré de 2009 à 2021 et prévisions pour 2022

1^{ère} partie – Economie générale du pont de l'Île de Ré



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

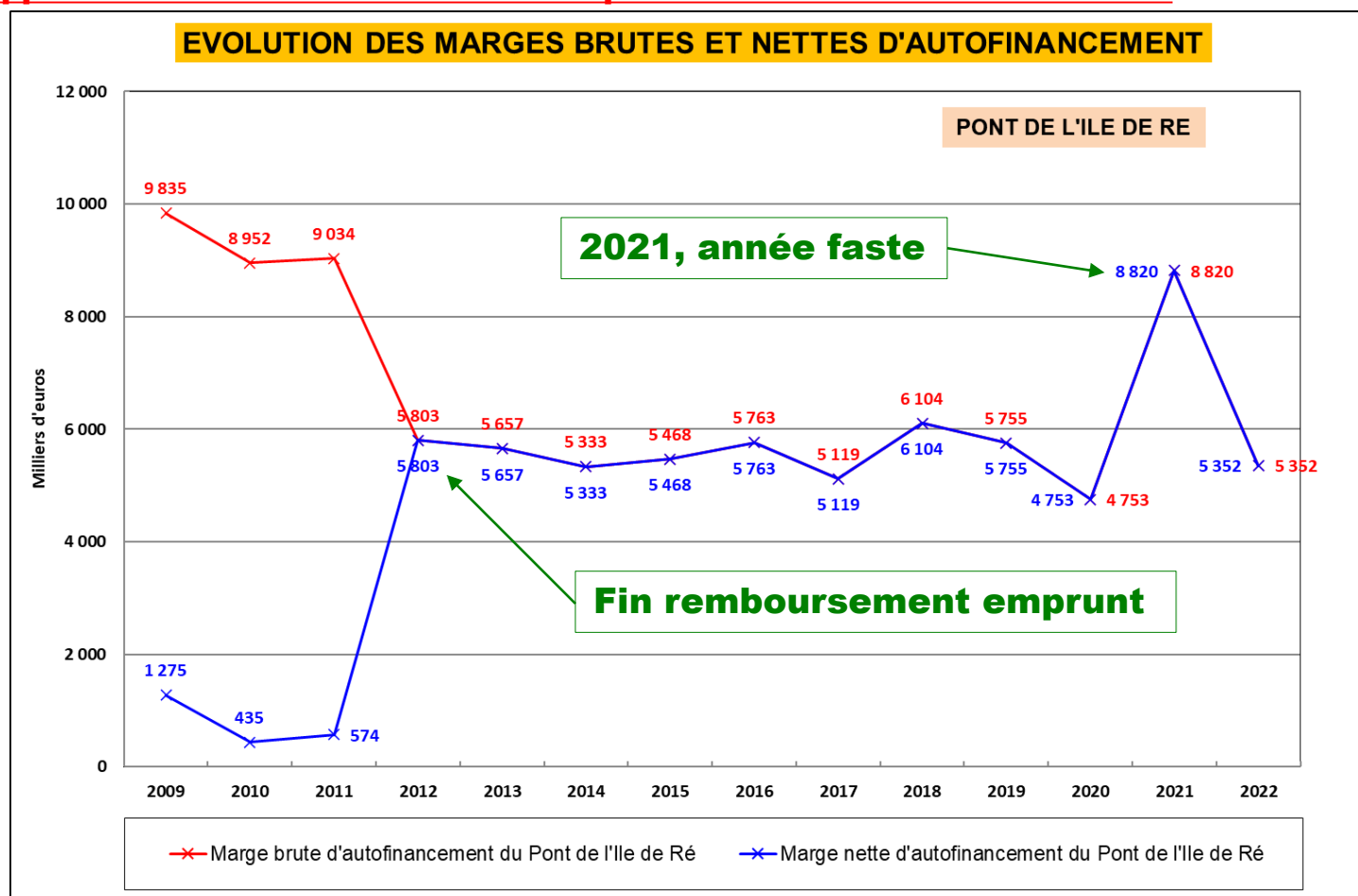
Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe

**Attente du retour du Conseil
Départemental sur la
validation des réponses
apportées lors de la réunion
du 23 mars 2022**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe

Recettes du péage

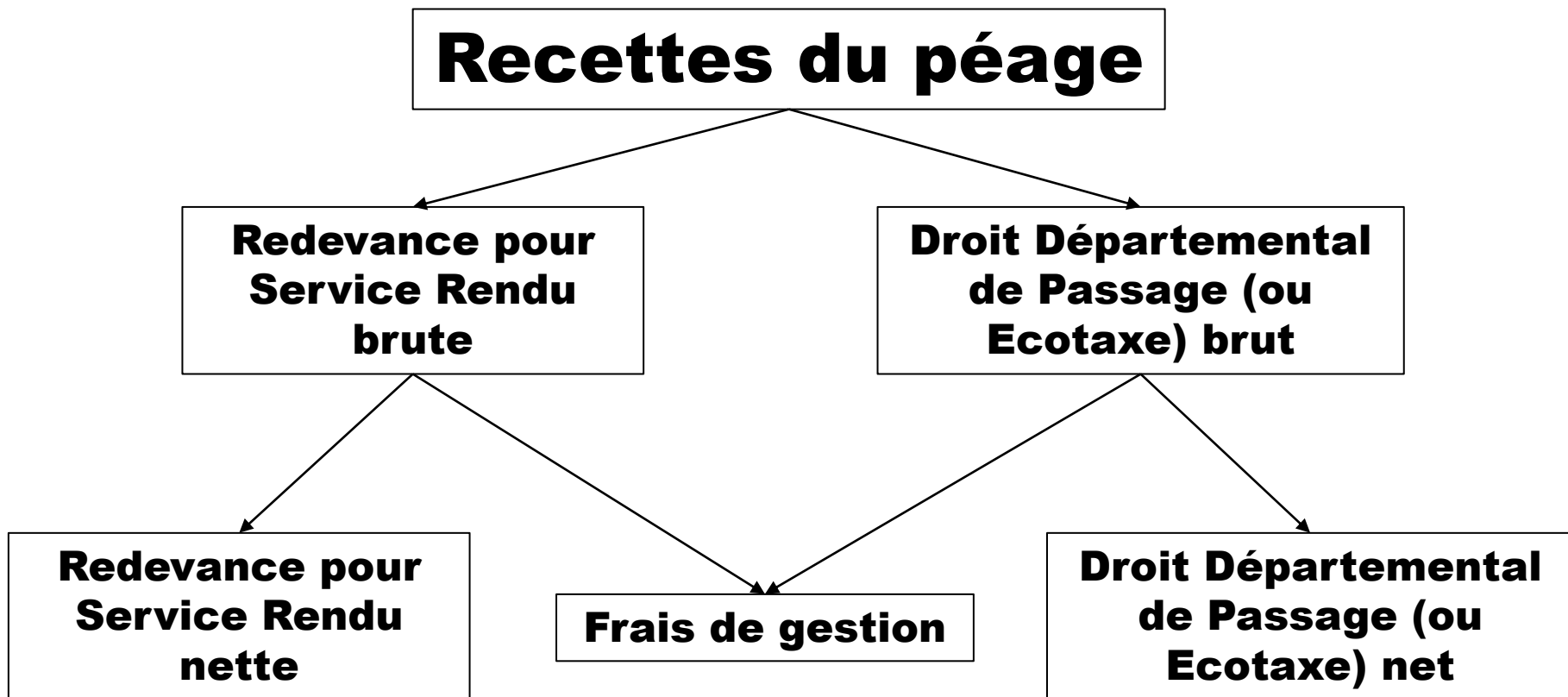
**Redevance pour
Service Rendu
brute**

**Droit Départemental
de Passage (ou
Ecotaxe) brut**

**Redevance pour
Service Rendu
nette**

Frais de gestion

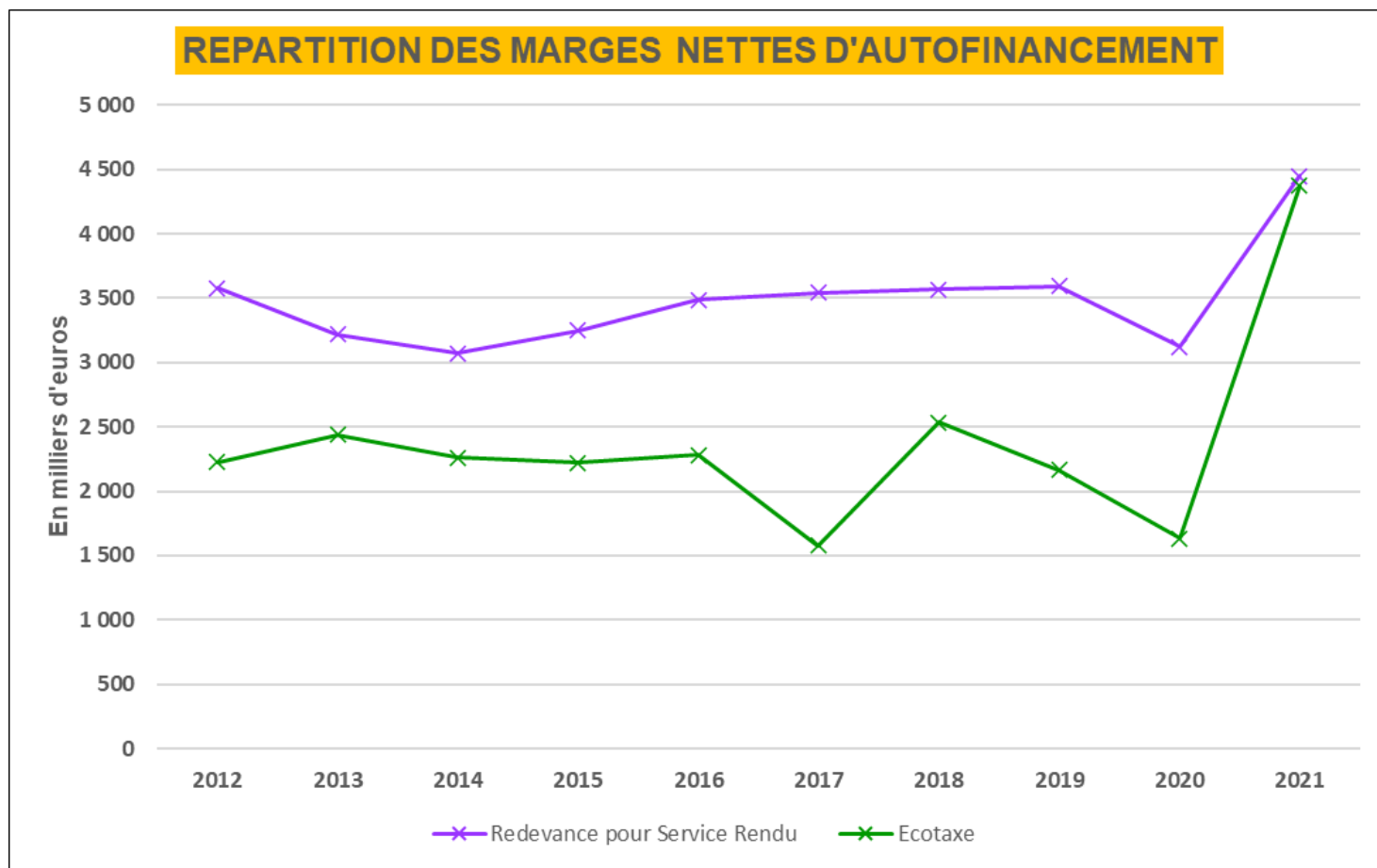
**Droit Départemental
de Passage (ou
Ecotaxe) net**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

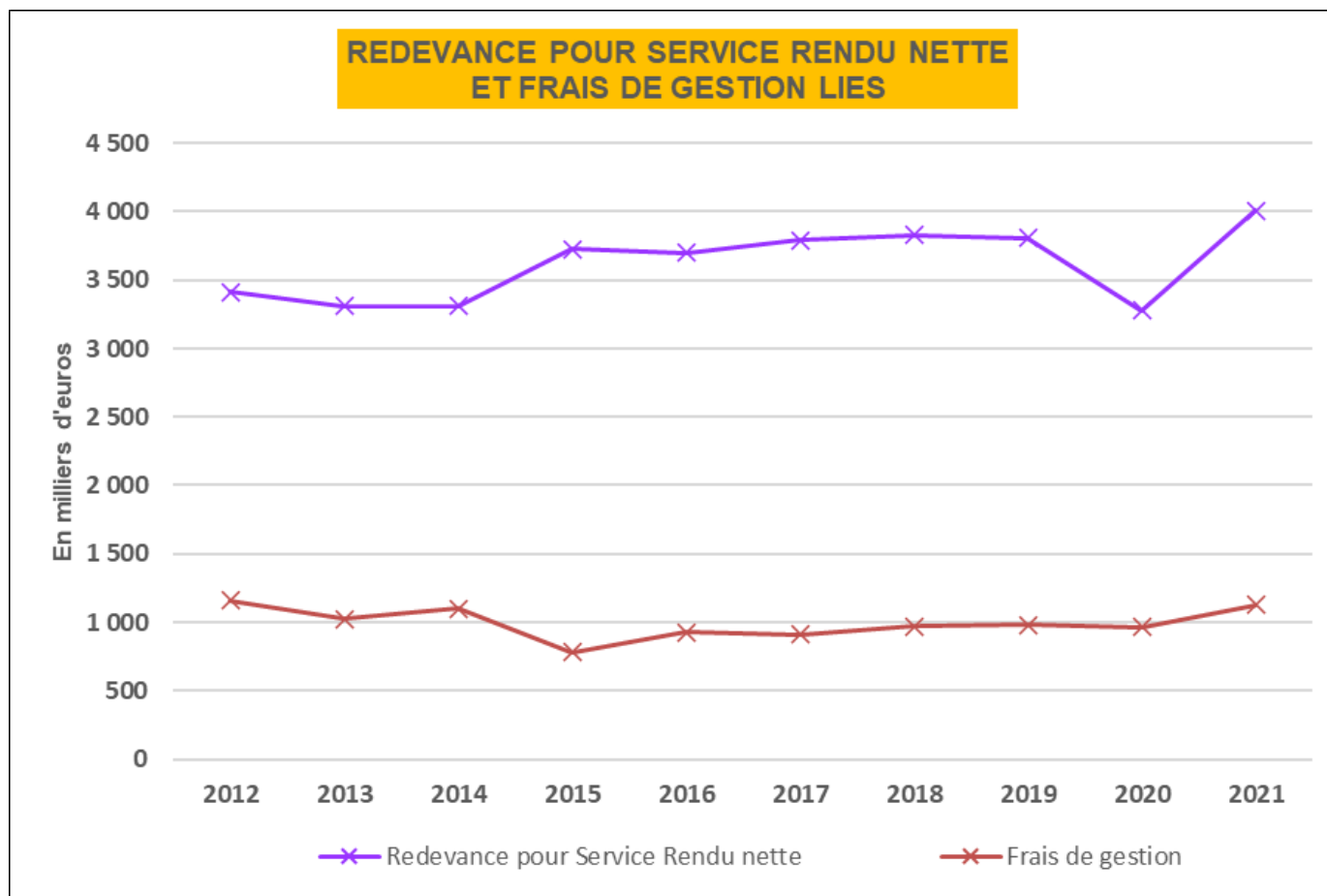
Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

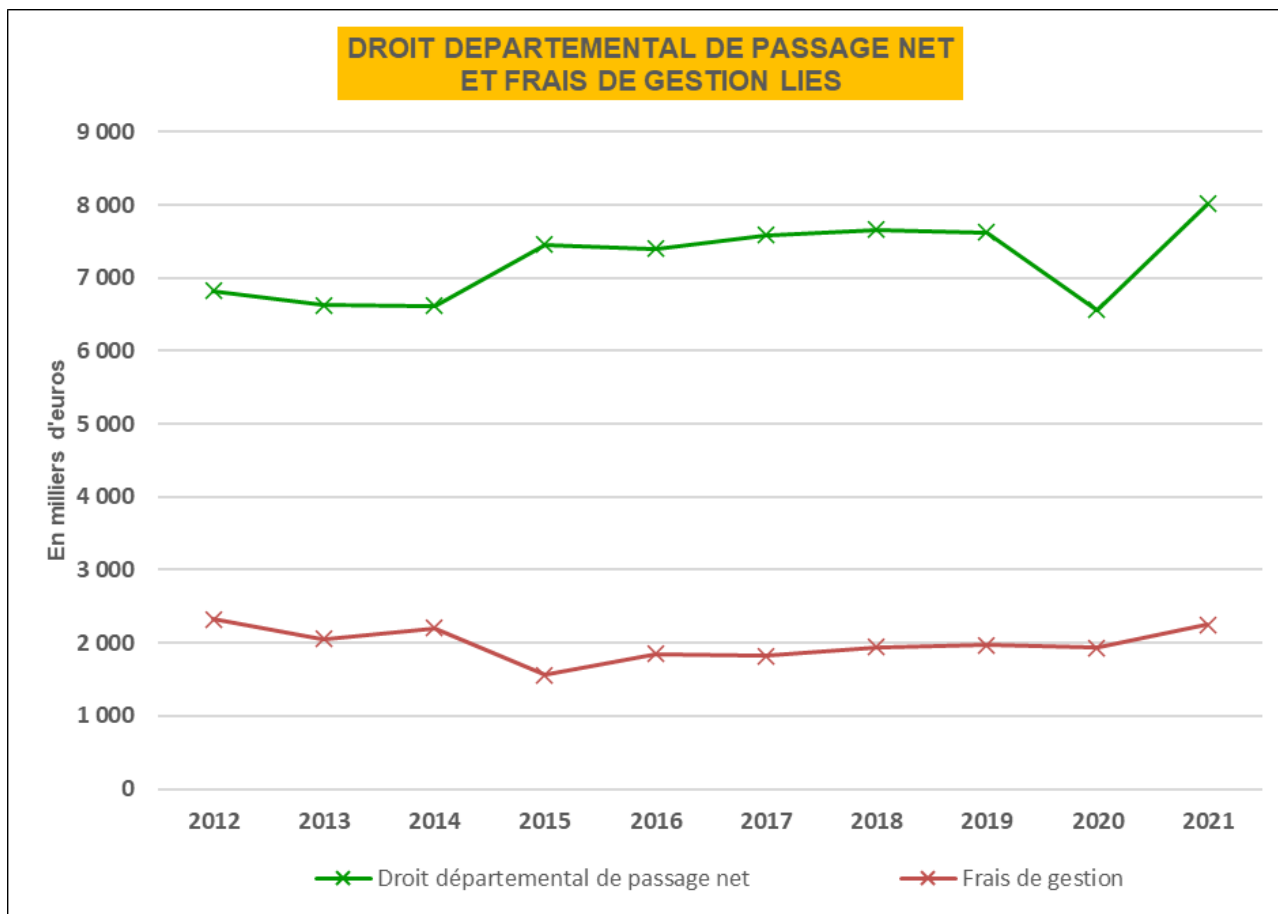
Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe



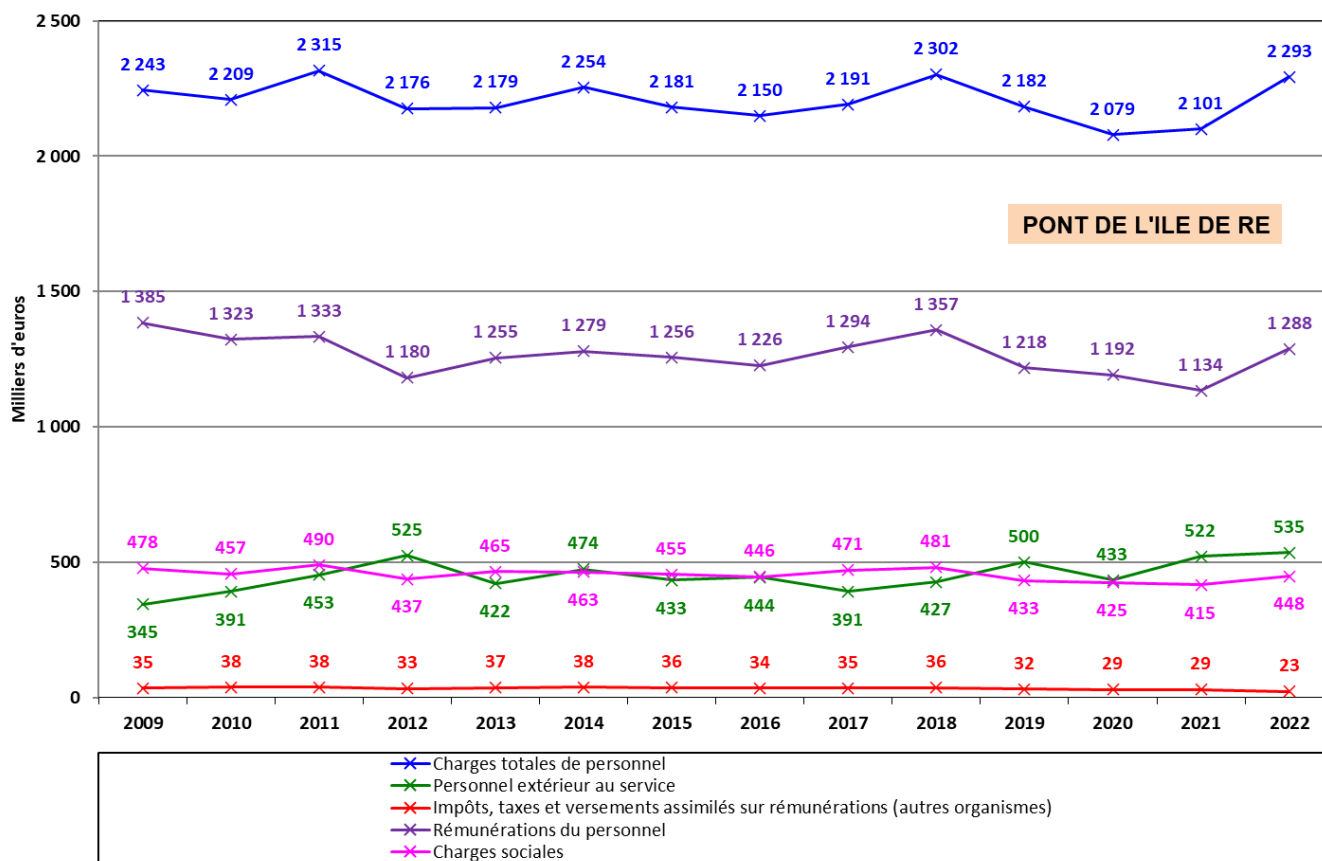
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe

EVOLUTION DES CHARGES DE PERSONNEL





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe

Trois plus gros postes d'investissement et total général d'investissement entre 2009 et 2021 (en k€) :

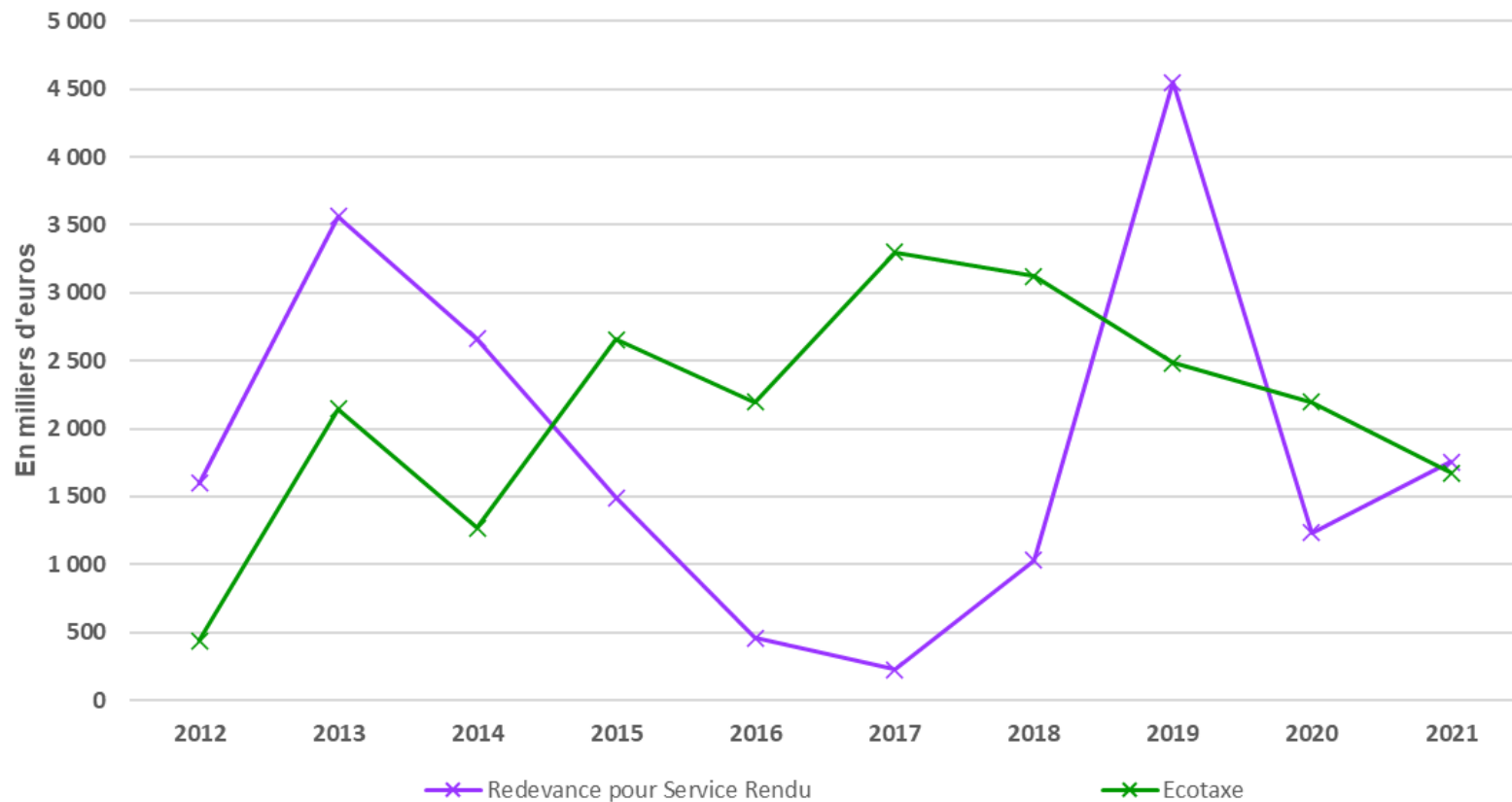
														Total	
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	en k€	en %
211- Terrains					1767	430	2 232	892	912	1502	1207	1141	249	10 332	22%
2312 - Immobilisations corporelles en cours - Agencements et aménagements de terrains						8	121	326	1786	1176	818	393	231	4 858	11%
23151- Immobilisations corporelles en cours - Installations, matériel et outillage techniques - Réseaux de voirie	918	704	369	1127	3 265	2 354	997	85	12	789	4 422	1092	1301	17 436	38%
Total	1735	2 509	1679	2 033	5 703	3 930	4 150	2 655	3 526	4 155	7 035	3 431	3 391	45 931	100%

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe



ouvre de nouveaux horizons

Démolitions et renaturations

Saint Marie de Ré : Les Grenettes (maison Narodowiec)



Démolitions et renaturations: 111 982€

Le Bois Plage : Le Petit Sergent (maison Mondou)

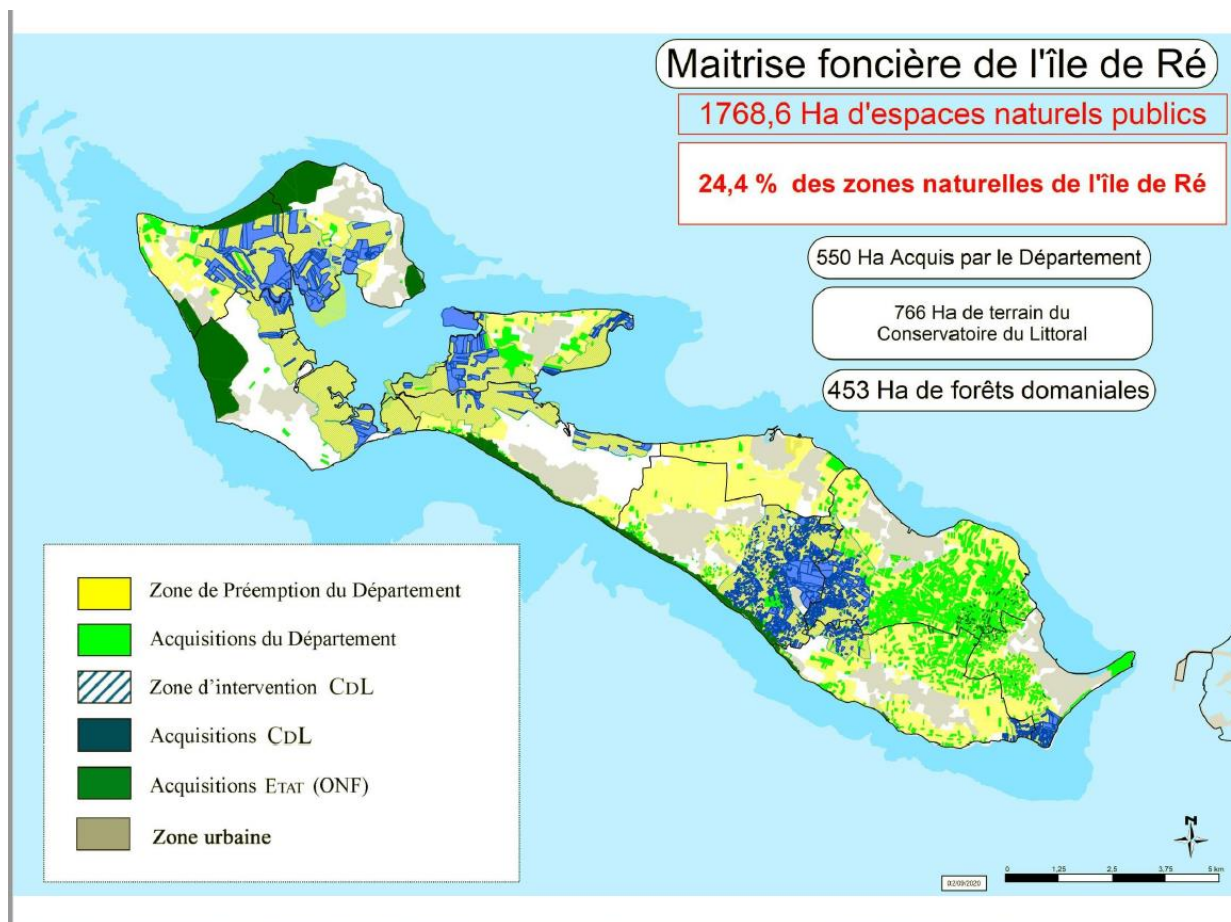


**Comité de suivi
Ecotaxe de 2017**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe

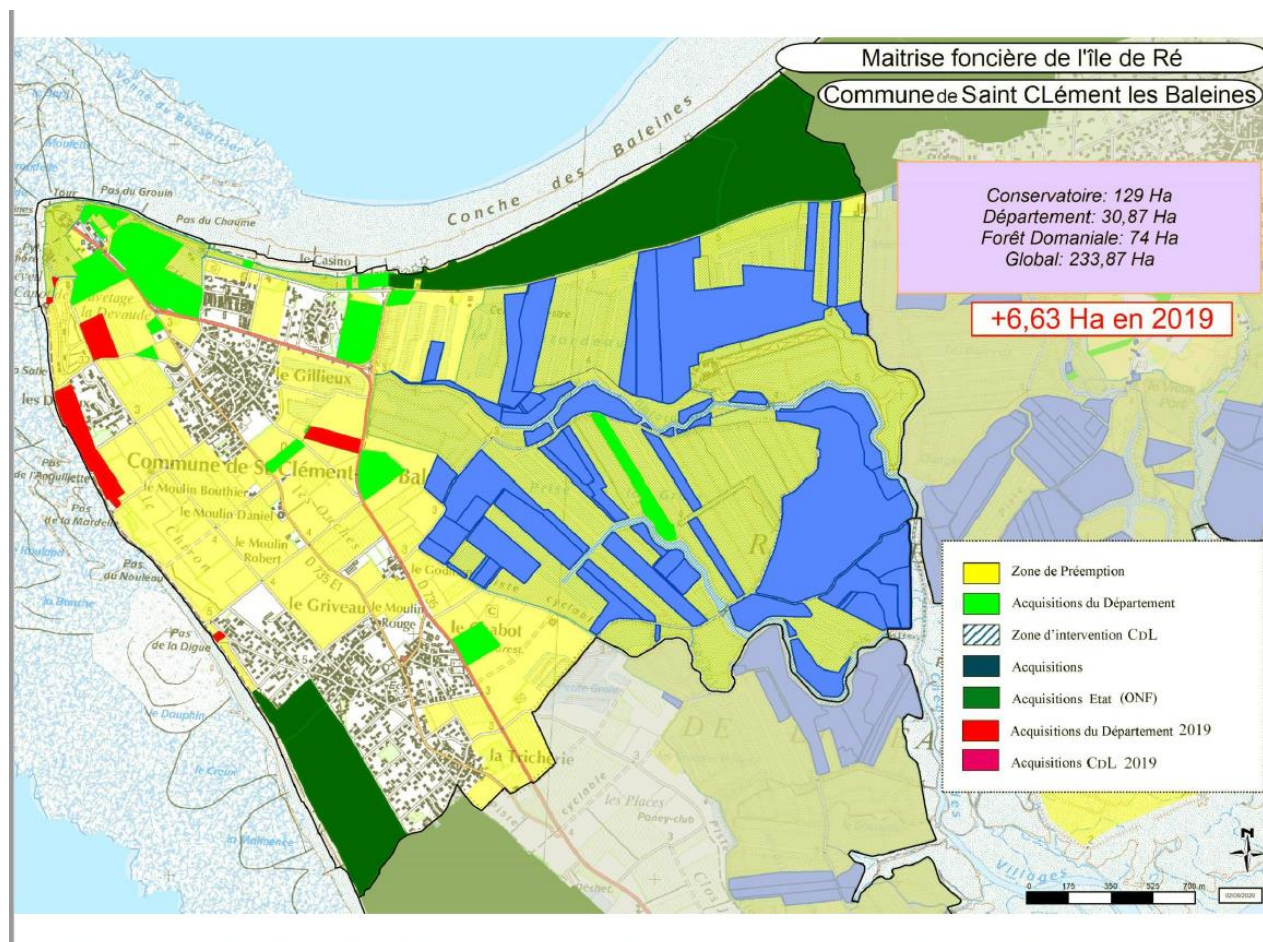


**Comité de suivi
Ecotaxe de 2019**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe



**Comité de suivi
Ecotaxe de 2019**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe

Radioscopie de la situation financière du Pont de l'Île de Ré de 2009 à 2021 et prévisions pour 2022

2^{ème} partie – Ecotaxe

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe

Recettes du péage

**Droit Départemental
de Passage (ou
Ecotaxe) brut**

Frais de gestion

**Droit Départemental
de Passage (ou
Ecotaxe) net**

CDC

CD 17

10 COMMUNES

CDC

UTILISATION

UTILISATION

UTILISATION



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Radioscopies Pont de l'Île de Ré et Ecotaxe

Questions ?

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes

← → ↺ <https://www.adc-nordiledere.com/index.php/etudes> ☆

Pour un accès rapide, placez vos marque-pages ici, sur la barre personnelle. [Gérer vos marque-pages...](#)

Taxe GEMAPI :

- [Etude sur la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations \(GEMAPI\) 2022](#)
- [Taux 2021 de la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations \(GEMAPI\)](#)
- [Réponse de Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Île de Ré à l'étude sur la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations \(GEMAPI\) 2021](#)
- [Etude sur la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations \(GEMAPI\) 2021](#)
- [Courrier daté du 8 mars 2021 adressé à tous les Délégués Communautaire concernant le vote de la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations \(GEMAPI\) pour l'année 2021](#)
- [Etude sur la taxe pour la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations \(GEMAPI\) 2018](#)

Taxe d'Habitation :

- [Etude de la Taxe d'Habitation dans les communes de l'Île de Ré et évaluation de la " Réforme Macron " - Version 2022](#)
- [Etude sur l'évolution de la Taxe d'Habitation des 10 communes de l'Île de Ré sur la période de 2002 à 2021](#)

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties :

- [Etude sur l'évolution de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties des 10 communes de l'Île de Ré sur la période de 2002 à 2021](#)



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

Réforme de la Taxe d'Habitation

https://www.adc-nordiledere.com/images/pdf/ACNIR-ET-TH-Reforme_Macron_2022.pdf

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

De 2018 à 2020 : exonération de la Taxe d'Habitation pour la résidence principale des ménages les plus modestes.

De 2021 à 2023 : exonération de la Taxe d'Habitation pour la résidence principale des autres ménages.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

**A partir de 2024 seules les
résidences secondaires et
les dépendances non-
rattachées seront soumises
à la Taxe d'Habitation**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

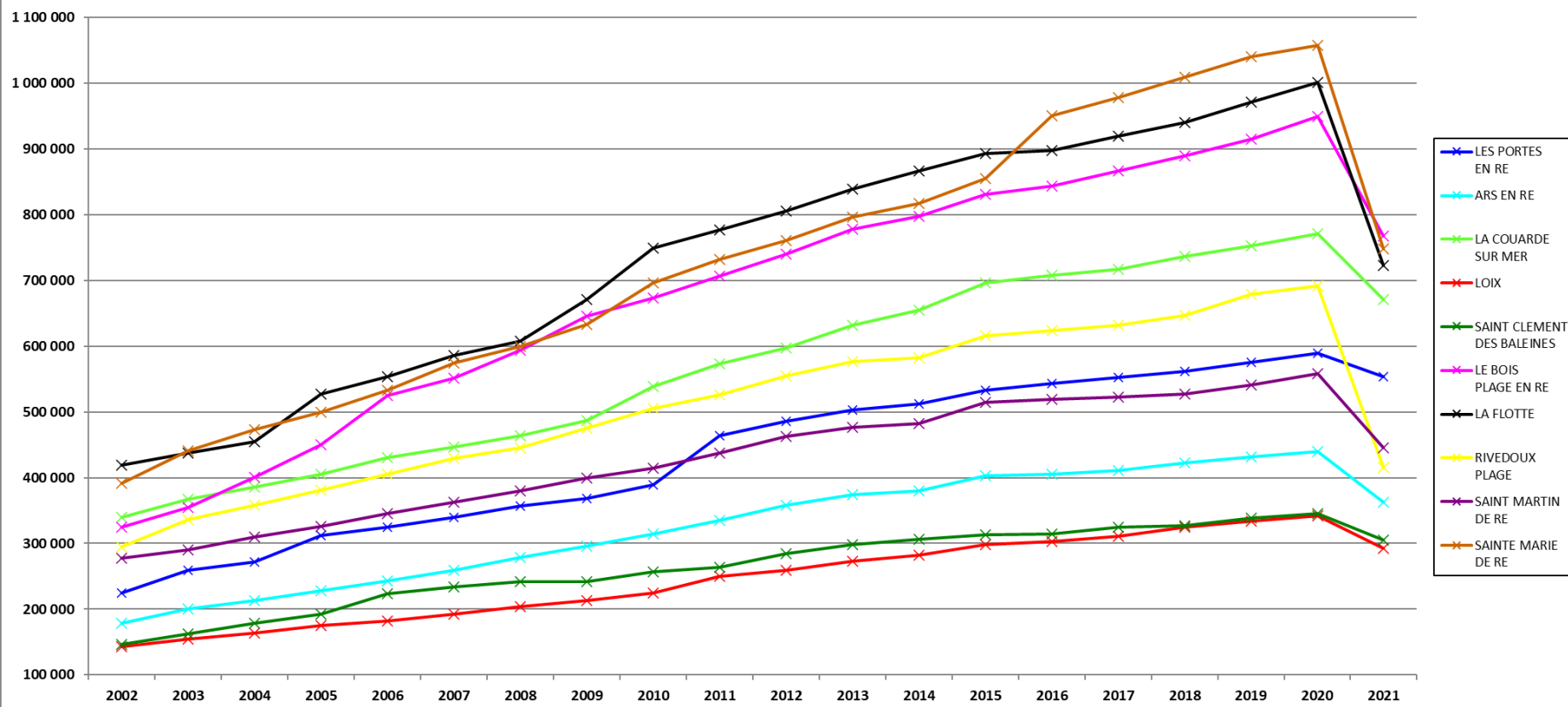


crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

Taxe d'Habitation - Montants nets, avant dégrèvements, en € entre 2002 et 2021

Sources : www.impots.gouv.fr/portail/statistiques et www.data.gouv.fr - Recensement des Eléments d'Imposition à la fiscalité directe locale





**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

Compensation

**Attribution de la part
départementale de la Taxe
Foncière sur les Propriétés
Bâties (21,5 %)**

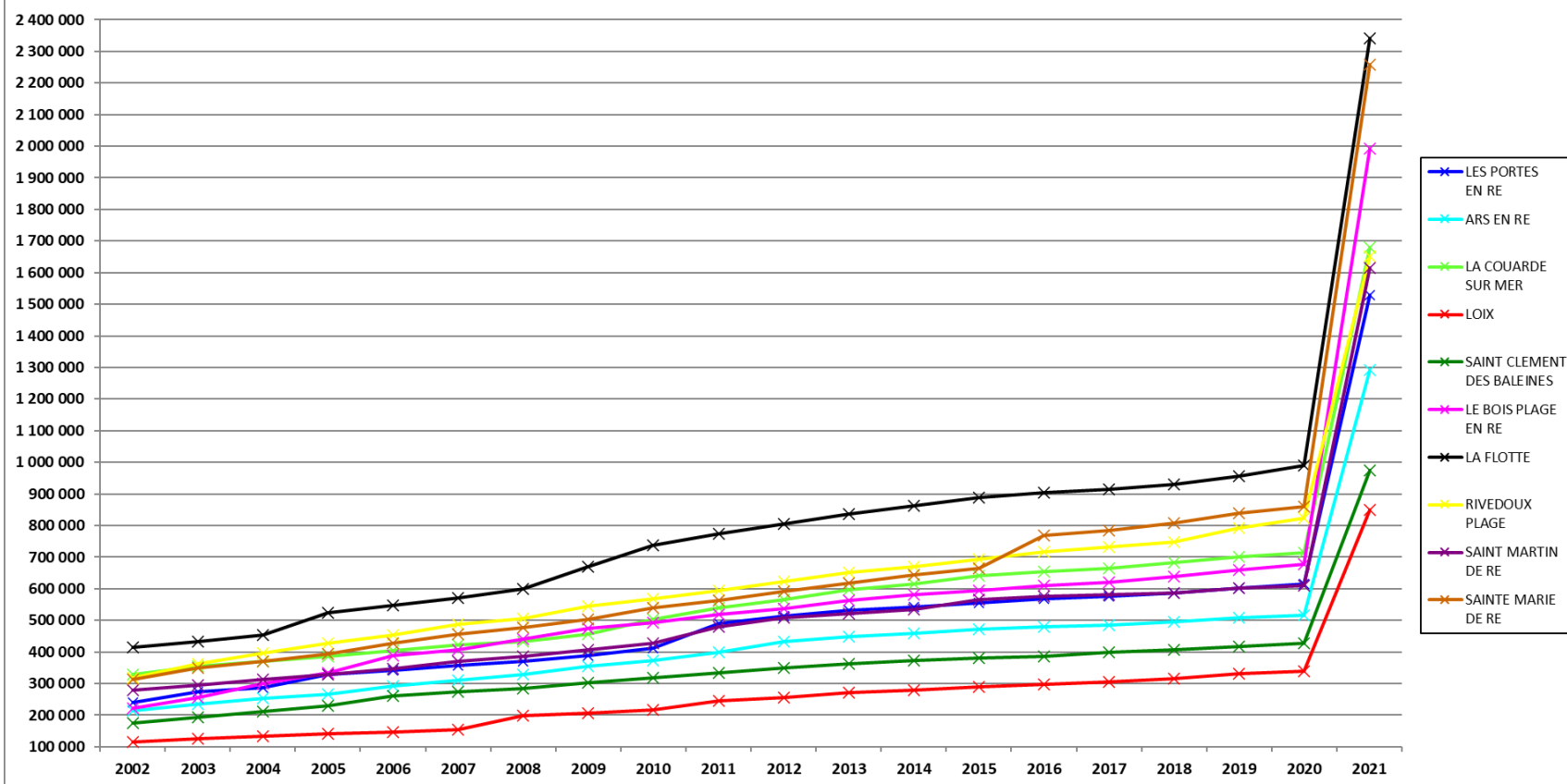
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - Montants en € entre 2002 et 2021

Sources : www.impots.gouv.fr/portail/statistiques et www.data.gouv.fr - Recensement des Eléments d'Imposition à la fiscalité directe locale





ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

Ressources fiscales potentielles :

Beaucoup résidences secondaires : ↗

Peu résidences secondaires : ↘

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOÛT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

**Coefficient correcteur
d'équilibrage à partir de 2021
pour
garantir à chaque commune un
maintien de ses ressources
fiscales**



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

	Coefficient correcteur	Effet du coefficient correcteur : prélèvement	Cumul TH et TFB avant correction	Prélèvement / Cumul
LES PORTES EN RE	0,462814	-820 928	2 046 990	-40,1%
LOIX	0,525225	-403 347	1 111 819	-36,3%
ARS EN RE	0,531808	-605 118	1 607 295	-37,6%
ST CLEMENT DES BALEINES	0,546445	-431 597	1 256 586	-34,3%
ST MARTIN DE RE	0,547651	-731 717	1 990 126	-36,8%
LE BOIS PLAGE EN RE	0,548227	-903 240	2 614 892	-34,5%
LA COUARDE SUR MER	0,566296	-728 892	2 266 917	-32,2%
LA FLOTTE	0,652374	-813 998	2 911 698	-28,0%
STE MARIE DE RE	0,664655	-757 416	2 787 982	-27,2%
RIVEDOUX PLAGE	0,831378	-278 567	1 888 888	-14,7%

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

**Pas de perte de ressources
fiscales pour les dix
communes de l'Île de Ré !**

(ni pour la CDC de l'Île de Ré)

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Etudes – Réforme de la Taxe d'Habitation

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Quelques rappels

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

[de-communes/conseils-communautaires](#)), vous en trouverez ci-dessous des comptes-rendus :

[CDC de l'Ile de Ré - Compte-rendu du Conseil Communautaire du 6 juillet 2021](#)

Analyse des éléments financiers :

2021 :

- ["Radioscopie 2021" des éléments financiers de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré](#)
- [Questions à Monsieur le Président sur la "Radioscopie 2021" des éléments financiers de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré](#)

Ordures Ménagères :

A la suite de la demande du Service Affaires Juridiques de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, les mentions relatives à l'identité des agents de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré ayant transmis des documents ou ayant participé à des réunions ont été effacées dans les documents ci-dessous.

- [Présentation synthétique des excédents générés par la Communauté de Communes de l'Ile de Ré au titre de la compétence " Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés " au 31 décembre 2020](#)
- [Compte Administratif " Ordures Ménagères " 2020 estimé](#)
- [Réponse datée du 15 avril 2021 de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine concernant la réouverture d'un Budget Annexe " Ordures Ménagères " au 1er janvier 2021](#)
- [Message daté du 6 avril 2021 à la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine concernant la réouverture d'un Budget Annexe " Ordures Ménagères " au 1er janvier 2021](#)
- [Lettre datée du 14 avril 2021 à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré demandant la transmission des éléments concernant la gestion des ordures ménagères et des déchets assimilés de l'année 2020](#)

[CDC Ile de Ré](#)

[Mairie d'Ars en Ré](#)

[Mairie de La Couarde sur Mer](#)

[Mairie de Loix](#)

[Mairie des Portes en Ré](#)

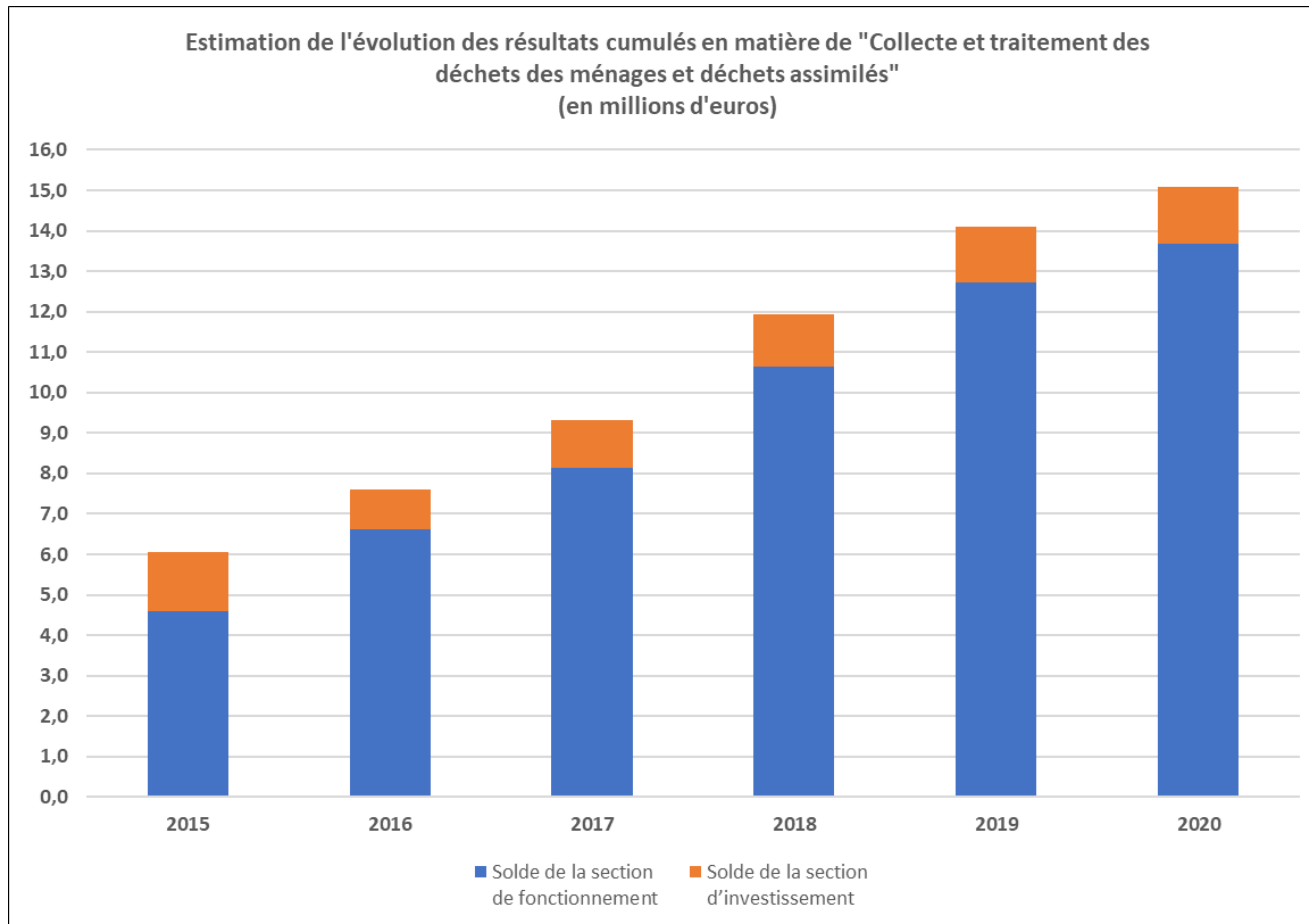
[Mairie de St Clément des Baleines](#)

[Collectivités locales BERCY](#)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Ordures ménagères - Excédents - Le service des ordures ménagères, le gestion des ordures et le
centre de transfert de février 2022

Ordures Ménagères - Excédents :

A la suite de la demande du Service Affaires Juridiques de la Communauté de Communes de l'Île de Ré, les mentions relatives à l'identité des agents de la Communauté de Communes de l'Île de Ré ayant transmis des documents ou ayant participé à des réunions ont été effacées dans les documents ci-dessous.

- Lettre datée du 15 mars 2022 adressée à tous les Délégués Communautaires concernant le vote des Comptes Administratifs 2021 et des Budgets Primitifs 2022 de la Communauté de Communes de l'Île de Ré et le vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2022
- Lettre datée du 14 mars 2022 du cabinet KPL AVOCATS à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Île de Ré demandant le reprise au Budget Annexe "Déchets" des excédents illégalement générés par la gestion du service public d'élimination des ordures ménagères
- Réponse datée du 1er décembre 2021 de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine concernant la réouverture d'un Budget Annexe " Ordures Ménagères " au 1er janvier 2021
- Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle Aquitaine sur la gestion des ordures ménagères par la Communauté de Communes de l'Île de Ré pour les exercices 2015 et suivants
- Présentation synthétique des excédents générés par la Communauté de Communes de l'Île de Ré au titre de la compétence " Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés " au 31 décembre 2020
- Compte Administratif " Ordures Ménagères " 2020 estimé
- Réponse datée du 15 avril 2021 de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine concernant la réouverture d'un Budget Annexe " Ordures Ménagères " au 1er janvier 2021

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Chambre régionale
des comptes
Nouvelle-Aquitaine



RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES

Communauté de communes de l'Ile de Ré
(Département de la Charente-Maritime)

Exercices 2015 et suivants

Le présent document, qui a fait l'objet d'une contradiction avec les destinataires concernés,
a été délibéré par la Chambre le 6 juillet 2021.

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2021-10/NAR2021-060.pdf>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Organisation et financement de la gestion des déchets : externalisation des tâches, manque de lisibilité financière

Deux spécificités essentielles affectent la gestion déchets par la communauté de communes de l'île de Ré (CCIR) : le caractère insulaire obligeant à transporter les déchets à l'extérieur de l'île et la saisonnalité de la population liée au tourisme.

L'essentiel des compétences est externalisé : le traitement auprès du syndicat mixte CYCLAD et la collecte auprès d'une entreprise privée, attributaire d'un marché public. De ce fait, le niveau d'investissement de l'intercommunalité est relativement réduit.

La CCIR a fait le choix de ne plus se doter d'un budget annexe ad hoc. De ce fait, les dépenses et les recettes de la gestion des déchets sont directement intégrées dans le budget principal. Une telle situation nuit à une bonne lisibilité des comptes pour les élus et les citoyens d'autant plus que la compétence déchets engendre un excédent moyen annuel de 1,7 millions d'euros alimentant le budget principal pour financer les autres dépenses de la commune, en contradiction avec la jurisprudence¹ du Conseil d'État. Ceci pose la question du niveau adéquat de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), origine principale de cet excédent, dont le taux annuel est supérieur de 50 % à la moyenne des intercommunalités.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Dès lors, le différentiel entre dépenses et recettes de fonctionnement pour la gestion des déchets, les recettes non fiscales ne représentant en moyenne qu'un peu moins de 19 % des recettes de fonctionnement, s'établit à environ 1,7 M€, en moyenne, par an, sur la période (28 % au-delà du coût du service).

La chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine constate que le différentiel entre les dépenses et les recettes de fonctionnement fait apparaître un excédent moyen annuel de 1,7 M€. L'absence d'un budget annexe masque le fait que la politique des déchets alimente des dépenses du budget principal n'ayant pas de rapport avec cette dernière. Or, cette situation rend difficilement applicable la règle posée par le Conseil d'État, dans sa jurisprudence de 2014, encadrant les excédents au titre du service public de gestion des déchets⁸.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

La chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine constate que le taux annuel de la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères est supérieur de 50 % à la moyenne des intercommunalités. Si pour la CCIR, il est peu pertinent de la comparer avec les autres intercommunalités puisqu'elles n'intègrent pas des flux touristiques d'une même importance, pour la Chambre, ce taux élevé de taxation demeure d'autant moins compréhensible que la CCIR présente de significatifs excédents dans le domaine de la gestion des déchets.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

centre de transfert de février 2022

Ordures Ménagères – Excédents :

A la suite de la demande du Service Affaires Juridiques de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, les mentions relatives à l'identité des agents de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré ayant transmis des documents ou ayant participé à des réunions ont été effacées dans les documents ci-dessous.

- [Lettre datée du 15 mars 2022 adressée à tous les Délégués Communautaires concernant le vote des Comptes Administratifs 2021 et des Budgets Primitifs 2022 de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré et le vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2022](#)
- [Lettre datée du 14 mars 2022 du cabinet KPL AVOCATS à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré demandant le reprise au Budget Annexe "Déchets" des excédents illégalement générés par la gestion du service public d'élimination des ordures ménagères](#)
- [Réponse datée du 1er décembre 2021 de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine concernant la réouverture d'un Budget Annexe " Ordures Ménagères " au 1er janvier 2021](#)
- [Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle Aquitaine sur la gestion des ordures ménagères par la Communauté de Communes de l'Ile de Ré pour les exercices 2015 et suivants](#)
- [Présentation synthétique des excédents générés par la Communauté de Communes de l'Ile de Ré au titre de la compétence " Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés " au 31 décembre 2020](#)
- [Compte Administratif " Ordures Ménagères " 2020 estimé](#)
- [Réponse datée du 15 avril 2021 de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine concernant la réouverture d'un Budget Annexe " Ordures Ménagères " au 1er janvier 2021](#)

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Notre question :

« ... dans le cadre de la réouverture de ce Budget Annexe Ordures Ménagères, nous nous interrogeons sur les obligations réglementaires qui s'imposeraient, ou les possibilités réglementaires qui s'offriraient, à la CDC de l'Île de Ré pour inscrire tout ou partie de ces excédents au bilan de ce « néo » budget annexe au 1^{er} janvier 2021 (par exemple les excédents de fonctionnement et d'investissement incontestables, constatés au 31 décembre 2015).

Pourriez-vous nous éclairer sur ce sujet ? »



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Réponse de la CRC Nouvelle-Aquitaine datée du 1^{er} décembre 2021 :

Votre interrogation me conduit tout d'abord à confirmer qu'un budget annexe, qui constitue une dérogation aux principes d'universalité et d'unité budgétaire, peut être créé par une collectivité territoriale, dans le but notamment d'individualiser la gestion d'un service public administratif (SPA), cas en l'espèce s'agissant des ordures ménagères. Dès lors, si un budget principal peut intervenir au soutien d'un budget annexe gérant un SPA, par subvention dans le cadre de la dotation initiale liée à sa création, le code général des collectivités territoriales (CGCT) n'impose toutefois aucune obligation d'inscrire à cette occasion les excédents générés par la gestion antérieure du service dans le cadre d'un budget principal. Inversement, aucune disposition n'interdit par principe de fixer la dotation initiale du budget annexe à hauteur des excédents antérieurement générés dans le cadre précité.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Réponse de la CRC Nouvelle-Aquitaine datée du 1^{er} décembre 2021 :

En tout état de cause, la chambre régionale des comptes a mis en évidence, dans son rapport d'observations définitives sur cette communauté de communes, que le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) excédait effectivement les dépenses du service qu'elle devait financer, une partie des produits ainsi générés ayant conduit à financer des dépenses autres que celles afférentes à la gestion des seules ordures ménagères. La Chambre a pris acte de la décision de la communauté de créer un budget annexe de déchets, qui améliore à l'avenir la visibilité de la politique afférente aux déchets, ainsi qu'elle le recommandait.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

centre de transfert de février 2022

Ordures Ménagères - Excédents :

A la suite de la demande du Service Affaires Juridiques de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, les mentions relatives à l'identité des agents de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré ayant transmis des documents ou ayant participé à des réunions ont été effacées dans les documents ci-dessous.

- [Lettre datée du 15 mars 2022 adressée à tous les Délégués Communautaires concernant le vote des Comptes Administratifs 2021 et des Budgets Primitifs 2022 de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré et le vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2022](#)
- [Lettre datée du 14 mars 2022 du cabinet KPL AVOCATS à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré demandant le reprise au Budget Annexe "Déchets" des excédents illégalement générés par la gestion du service public d'élimination des ordures ménagères](#)
- [Réponse datée du 1er décembre 2021 de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine concernant la réouverture d'un Budget Annexe " Ordures Ménagères " au 1er janvier 2021](#)
- [Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle Aquitaine sur la gestion des ordures ménagères par la Communauté de Communes de l'Ile de Ré pour les exercices 2015 et suivants](#)
- [Présentation synthétique des excédents générés par la Communauté de Communes de l'Ile de Ré au titre de la compétence " Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés " au 31 décembre 2020](#)
- [Compte Administratif " Ordures Ménagères " 2020 estimé](#)
- [Réponse datée du 15 avril 2021 de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine concernant la réouverture d'un Budget Annexe " Ordures Ménagères " au 1er janvier 2021](#)



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Lettre RAR datée du 14 mars 2022 de Maître Hervé PIELBERG à Monsieur le Président de la CDC de l'Île de Ré

Comme il apparaît que les excédents antérieurement générés par le service n'ont aucunement été inscrits au budget primitif du budget annexe « déchets » réouvert tel que voté le 8 avril 2021, je vous remercie de bien vouloir accéder à la demande de l'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré et de M. Loïc BAHUET tendant à ce que, par le mécanisme comptable vous semblant le plus adapté, soit réintégré l'ensemble des excédents illégalement générés par la gestion du service public d'élimination des ordures ménagères constatés par la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle Aquitaine pour la période 2015 - 2020 au budget annexe « déchets » réouvert.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

centre de transfert de février 2022

Ordures Ménagères - Excédents :

A la suite de la demande du Service Affaires Juridiques de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, les mentions relatives à l'identité des agents de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré ayant transmis des documents ou ayant participé à des réunions ont été effacées dans les documents ci-dessous.

- Lettre datée du 15 mars 2022 adressée à tous les Délégués Communautaires concernant le vote des Comptes Administratifs 2021 et des Budgets Primitifs 2022 de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré et le vote du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2022
- Lettre datée du 14 mars 2022 du cabinet KPL AVOCATS à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré demandant le reprise au Budget Annexe "Déchets" des excédents illégalement générés par la gestion du service public d'élimination des ordures ménagères
- Réponse datée du 1er décembre 2021 de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine concernant la réouverture d'un Budget Annexe " Ordures Ménagères " au 1er janvier 2021
- Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle Aquitaine sur la gestion des ordures ménagères par la Communauté de Communes de l'Ile de Ré pour les exercices 2015 et suivants
- Présentation synthétique des excédents générés par la Communauté de Communes de l'Ile de Ré au titre de la compétence " Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés " au 31 décembre 2020
- Compte Administratif " Ordures Ménagères " 2020 estimé
- Réponse datée du 15 avril 2021 de la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle-Aquitaine concernant la réouverture d'un Budget Annexe " Ordures Ménagères " au 1er janvier 2021



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

**Lettre simple datée du 15 mars 2022 du Président de l'ACNIR à
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires de l'Île de Ré**

... Nous vous proposons de prendre toute votre part dans cette action et de défendre les intérêts légitimes des rétaises et des rétais que vous représentez, afin que les sommes qu'elles et qu'ils ont versées au titre du service public d'élimination des ordures ménagères soient utilisées à cette unique fin.

Ainsi nous vous invitons à porter cette idée auprès des services de la Communauté de Communes de l'Île de Ré, de Monsieur le Président, de Madame la Vice-Présidente en charge de la gestion des déchets et de Monsieur le Vice-Président en charge des finances...



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

**Lettre simple datée du 15 mars 2022 du Président de l'ACNIR à
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires de l'Île de Ré**

... Si, malheureusement, les intérêts légitimes des rétaises et des rétais que vous représentez, évoqués précédemment, n'avaient pas été pris en compte nous vous invitons à vous abstenir ou à voter contre le Compte Administratif 2021 et/ou le Budget Primitif 2022 du Budget Annexe « Déchets » de la Communauté de Communes de l'Île de Ré et, par voie de conséquence, à vous abstenir ou à voter contre le Compte Administratif 2021 et/ou le Budget Primitif 2022 du Budget Général de la Communauté de Communes de l'Île de Ré...



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

**Lettre simple datée du 15 mars 2022 du Président de l'ACNIR à
Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires de l'Île de Ré**

... Enfin, il vous appartiendra d'apprécier le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour 2022 soumis à votre approbation afin, qu'une nouvelle fois, les intérêts légitimes des rétaises et des rétais que vous représentez soient respectés...

NB : baisse de 15,5 % à 14,3 % en 2021 et à 13,9 % en 2022



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Conseil Communautaire du 31 mars 2022 :

« association politique », « association fantoche », « association aussi extrême », « je combattrais cet extrémisme », « graduation d'extrémisme »,

l'ACNIR « intime l'ordre » aux Conseillers Communautaires, « elle menace »

l'ACNIR « par la calomnie a essayé d'intimider les élus », fait « de l'intimidation, de la calomnie et ça c'est illégal »,

« le rapport de la Chambre Régionale des Comptes nous est favorable », « la jurisprudence nationale est défavorable » à l'ACNIR, elle « va perdre devant le juge », elle « ne va pas devant le juge car elle a peur de perdre »,

... etc...

Lionel QUILLET – Président de la CDC de l'Île de Ré



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Conseil Communautaire du 31 mars 2022 :

l'ACNIR a utilisé « *un moyen de pression* »,

« *votre démarche est malhonnête* ».

Lina BESNIER – Vice-Présidente de la CDC de l'Île de Ré

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

*Hervé PIELBERG
Béatrice PIELBERG-CAUBET
Pierre-Etienne KOLENC
Sophie KOLENC-LE BLOCH
Mathilde LE BRETON
avocats associés
1, rue du Petit Bonneveau
86000 POITIERS
tél. 05.49.41.13.22.*

20781/26 - PEK/ML – 12 août 2022

**Dépôt le 12 août 2022
à 11 H 35 sous le n°
provisoire 17465.**

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENT ET CONSEILLERS COMPOSANT
LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE POITIERS

REQUETE INTRODUCTIVE D'INSTANCE

POUR :

1 - L'Association des Contribuables du Nord de l'Île de Ré
8, route de la Patache
17880 LES PORTES EN RE

Légalement représentée par son président en exercice

Demanderesse

SCP KPL AVOCATS



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
12 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

A suivre...



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Ordures ménagères

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

Les-Portes-en-Ré

Augmentation des taux de Taxe Foncière en 2022



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

Propriétés Bâties

**de 36,08 % à 38,08 %
plus 3,4 % d'augmentation des
bases
soit 9,1 % d'augmentation !**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

Propriétés Non-Bâties

de 38,4 % à 40,4 %

**plus 3,4 % d'augmentation des
bases**

soit 8,8 % d'augmentation !



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

Vote du Budget Primitif 2022

avec les taux de 2021

le 15 mars 2022



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

**Vote de l'augmentation des
taux**

le 7 avril 2022

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

Demande à Monsieur le Maire des Portes-en-Ré :

**copie du plan pluriannuel
d'investissement, évoqué dans un
courrier daté du 9 mai 2022, et détail
des calculs ayant amené à proposer
ces augmentations**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

Réponse de Monsieur le Maire des Portes-en-Ré :

Je fais suite à votre courrier du 9 mai dernier, par lequel vous me demandez communication du plan pluriannuel d'investissement et des calculs qui m'ont amené à proposer l'augmentation des taux de taxes foncières au titre de l'année 2022.

Je suis au regret de vous informer que je ne souhaite pas communiquer ces chiffres qui relèvent de travaux préparatoires internes et qui n'ont pas vocation à être diffusés.

Je suis néanmoins à votre disposition pour un rendez-vous au cours duquel je pourrai plus largement vous exposer la politique financière et fiscale de la collectivité.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOÛT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

Plan sexennal
Commune des Portes-en-Ré

Investissements programmés
planification sexennale version 2 (2004 à 2009)

INVESTISSEMENTS	2004		2005		2006		2007		2008		2009	
	Coût	Subvention	Coût	Subvention	Coût	Subvention	Coût	Subvention	Coût	Subvention	Coût	Subvention
Panneaux de signalisation	2 100,00		2 100,00		2 100,00		2 100,00		2 100,00		2 100,00	
Voirie	169 000,00	5 000,00	169 000,00		169 000,00		169 000,00		169 000,00		169 000,00	
Reliure archives	2 200,00	300,00	2 200,00	300,00	2 200,00	300,00	2 200,00		2 200,00		2 200,00	
Entretien bâtiments communaux	17 600,00		17 600,00		17 600,00		17 600,00		17 600,00		17 600,00	
Digues et levées	15 000,00		15 000,00		15 000,00		15 000,00		15 000,00		15 000,00	
Bornes incendie	4 800,00		4 800,00		4 800,00		4 800,00		4 800,00		4 800,00	
Salle polyvalente (DGE + Revit.)	45 000,00	7 500,00	45 000,00	7 500,00	45 000,00	15 000,00	45 000,00	15 000,00				
Renouvellement matériel ST et véhicule PM	4 000,00		36 000,00		20 000,00							
Tracteur et remorque ST									36 500,00			
Pneus de tracteur	2 300,00											
Sanitaires LA PATAÏE (1)	75 000,00	19 180,00										
Sanitaires ANSE DU FOURNEAU (1)	26 400,00	18 840,00										
Extension du cimetière (DGE + REVIT)	55 000,00	18 400,00										
Rég. Gestion cimetière	16 000,00		16 000,00									
Réhabilitation int. Cimetière	7 600,00											
Aménagement du Gros Jonc (abords base nautique) plan nautique	95 000,00	23 800,00										
Ponton Gros Jonc	7 250,00											
Parking LA PATAÏE (plan nautique)	16 350,00	5 450,00										
Réhabilitation La Poste (revit. en 2004)	12 000,00	2 000,00										
Création d'un 2ème bureau adjoint	7 500,00											
Curage et hydrocurage écouers	8 000,00		9 000,00		8 000,00		9 000,00		8 000,00		9 000,00	
Panneaux des parcs découverte	7 500,00											
Renouvellement mobilier fêtes et manifestations (dont estrade en 2005)	1 500,00		9 000,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00			
Réhabilitation réseau pluvial	7 500,00		54 000,00		25 000,00		25 000,00		25 000,00		25 000,00	
Balises des chenaux	1 500,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00	
WC et douche pour cantonniers			46 000,00	15 000,00								
DGE et Revit. en 2005												
Agrandissement préau de l'école	2 800,00											
Homogénéisation de la signalétique	2 000,00		2 000,00		2 000,00		2 000,00		2 000,00		2 000,00	
Parkings à vélos (tranches)	1 500,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00		1 500,00	
Participation à création HLM					45 000,00							
Programme de logements "classe moyenne"					60 000,00							
Etudes pour la création de locaux de travail			15 000,00									
Achat du terrain B.							350 000,00					
Cuisine salle des fêtes (2)(revit.en 2004)	13 900,00	3 300,00										
TOTAL	524 900,00	65 750,00	445 700,00	22 800,00	417 800,00	23 650,00	641 600,00	15 000,00	279 700,00	-	242 700,00	-
TOTAL PART COMMUNE (coûts - subventions)	459 150,00		422 900,00		394 150,00		626 600,00		279 700,00		242 700,00	
RESULTATS CUMULES (Hypothèse basse)	29 018,97		77 010,02		18 136,27		287 564,27		194 500,20		40 891,62	
RESULTATS CUMULES (Hypothèse haute)	62 481,03		214 260,02		164 863,73		58 814,27		79 999,80		361 141,62	

ET VOILÀ L'BOULOT!

**La Lettre du Maire n°3
Plan sexennal Où en
sommes-nous ?
Michel FRUCHARD**

(1) Restes à réaliser 2003 non inclus dans totaux
(2) + 8100 de restes à réaliser de 2003



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

**Saisie de la Commission
d'Accès à la Documentation
Administrative (CADA) le 12
juillet 2022**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

A suivre...



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Les-Portes-en-Ré

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Saint-Clément-des-Baleines

Saint-Clément-des-Baleines

Augmentation des taux de Taxe Foncière en 2021 et en 2022



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Saint-Clément-des-Baleines

Propriétés Bâties

de 18,04 % en 2020

**à 19,01 % en 2021 (40,51 % avec
taux départemental)**

**à 20,01 % en 2022 (41,51 % avec
taux départemental)**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Saint-Clément-des-Baleines

Propriétés Non-Bâties
de 34,33 % en 2020
à 35,17 % en 2021
à 36,04 % en 2022



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Saint-Clément-des-Baleines

Redressement des finances communales... à suivre



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – Saint-Clément-des-Baleines

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – CDC Renouvellement du marché Déchets

**Renouvellement du marché de
collecte des déchets
ménagers et assimilés, de
gestion
des déchèteries et du centre
de transfert en février 2022**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – CDC Renouvellement du marché Déchets

6

ACTUALITÉS

LE PHARE DE RÉ
Mercredi 27 septembre 2021

Marché public

Un signalement à l'encontre de Jean-Paul Héraudeau pour « suspicion de tentative de favoritisme »

Lionel Quillet, en tant que président de la commission d'appel d'offres, a saisi le procureur de la République pour signaler Jean-Paul Héraudeau, maire de La Flotte et vice-président de la CdC en charge de la gestion des déchets.

Vendredi 17 septembre, Lionel Quillet (en coupe) devant le procureur de l'enquête d'une lettre au procureur de la République à l'encontre de Lionel Héraudeau, maire de La Flotte, pour suspicion de tentative de favoritisme. La lettre de signalement a été envoyée au procureur par le président de la commission d'appel d'offres (CAC) de la CdC en septembre 2021.

Un marché embaumant La CdC pour la collecte des déchets à l'île de Ré doit être renouvelé en 2022 en passant par un appel d'offres. Le président de la commission d'appel d'offres (CAC) de la CdC en septembre 2021, Lionel Quillet, a saisi le procureur de la République pour signaler Jean-Paul Héraudeau, maire de La Flotte, pour suspicion de tentative de favoritisme. La lettre de signalement a été envoyée au procureur par le président de la commission d'appel d'offres (CAC) de la CdC en septembre 2021.

Un marché embaumant La CdC pour la collecte des déchets à l'île de Ré doit être renouvelé en 2022 en passant par un appel d'offres. Le président de la commission d'appel d'offres (CAC) de la CdC en septembre 2021, Lionel Quillet, a saisi le procureur de la République pour signaler Jean-Paul Héraudeau, maire de La Flotte, pour suspicion de tentative de favoritisme. La lettre de signalement a été envoyée au procureur par le président de la commission d'appel d'offres (CAC) de la CdC en septembre 2021.

Agenda des conseils communautaires

Le rapport de la CdC pour le marché de collecte des déchets ménagers au 11 octobre a pour conséquence la tenue du conseil communautaire prévu initialement au jeudi 20 septembre. L'attribution du prochain marché au candidat majeur sera ainsi votée le 21 octobre par les élus communautaires.

Commission d'appel d'offres des marchés publics, comment ça marche ?

La communauté de communes de l'île de Ré a désigné pour ses membres, lors de son premier conseil communautaire, ceux qui forment partie de la commission d'appel d'offres (CAC). Pour ce marché, elle est constituée de Lionel Quillet, président de la CdC et du conseil municipal, Jean-Paul Héraudeau, maire d'Arès-en-Ré, Patrick Raymon, maire de La Caupelle, et Patrick Deltombe, maire de Saint-Martin-de-Ré.

LE PHARE DE RÉ
Mercredi 27 septembre 2021

ACTUALITÉS

« Une grosse manipulation politicienne qui ne restera pas sans suite »

Jean-Paul Héraudeau, maire de La Flotte et vice-président de la Communauté de communes (CdC) de l'île de Ré, a été saisi le 17 septembre 2021 par le procureur de la République pour suspicion de tentative de favoritisme. La lettre de signalement a été envoyée au procureur par le président de la commission d'appel d'offres (CAC) de la CdC en septembre 2021.

Un marché embaumant La CdC pour la collecte des déchets à l'île de Ré doit être renouvelé en 2022 en passant par un appel d'offres. Le président de la commission d'appel d'offres (CAC) de la CdC en septembre 2021, Lionel Quillet, a saisi le procureur de la République pour signaler Jean-Paul Héraudeau, maire de La Flotte, pour suspicion de tentative de favoritisme. La lettre de signalement a été envoyée au procureur par le président de la commission d'appel d'offres (CAC) de la CdC en septembre 2021.

En bref

Dan de sang

Avec la pluie de médailles en l'honneur de l'anniversaire de la Seconde Guerre mondiale, rétrospectif et hommage au rôle de la France pendant la guerre, les communes de la CdC ont organisé une manifestation. Les communes de la CdC ont organisé une manifestation. Les communes de la CdC ont organisé une manifestation.

Secours populaire

Chaque année l'association d'habitants de la Seconde Guerre mondiale, rétrospectif et hommage au rôle de la France pendant la guerre, les communes de la CdC ont organisé une manifestation. Les communes de la CdC ont organisé une manifestation.

Secours catholique

Le Secours catholique de l'île de Ré a organisé une manifestation. Les communes de la CdC ont organisé une manifestation. Les communes de la CdC ont organisé une manifestation.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – CDC Renouvellement du marché Déchets

Ordures Ménagères - Renouvellement du marché :

- [Avis favorable de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs du 12 mai 2022](#)
- [Saisie de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs du 4 avril 2022](#)
- [Lettre datée du 2 mars 2022 à Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré demandant la transmission des éléments concernant le renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, de gestion des déchèteries et du centre de transfert de février 2022](#)

Ordures Ménagères - Excédents :

A la suite de la demande du Service Affaires Juridiques de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, les mentions relatives à l'identité des agents de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré ayant transmis des documents ou ayant participé à des réunions ont été effacées dans les documents ci-dessous.

- [Lettre datée du 15 mars 2022 adressée à tous les Délégués Communautaires concernant le](#)

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – CDC Renouvellement du marché Déchets

Demande au Président de la CDC de l'Île de Ré, le 2 mars 2022, des éléments du dossier renouvellement du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, de gestion des déchèteries et du centre de transfert de février 2022...



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOÛT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – CDC Renouvellement du marché Déchets

**... pas de réponse à notre
demande... donc saisie de la
Commission d'Accès à la
Documentation
Administrative (CADA)...**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – CDC Renouvellement du marché Déchets

**... avis favorable de la
Commission d'Accès à la
Documentation
Administrative (CADA) du 12
mai 2022 sous certaines
réserves...**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022



crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – CDC Renouvellement du marché Déchets

Avis n° 20222184 du 12 mai 2022

En l'absence de réponse du président de la communauté de communes de l'Île de Ré à la date de sa séance, la Commission, qui ne peut déterminer des seuls éléments portés à sa connaissance, la nature exacte des documents demandés, estime que ceux-ci sont - a priori - communicables en application de l'article L311-1 du code des relations entre le public et l'administration et, le cas échéant, de l'article L5211-46 du code général des collectivités territoriales ou encore de l'article L124-1 du code de l'environnement dans l'hypothèse où ils contiendraient des informations relatives à l'environnement, sous réserve de l'occultation préalable des éventuelles mentions protégées au titre du secret des affaires, et sous réserve - pour les documents ne relevant pas de l'article L124-1 - qu'ils ne revêtent pas ou plus un caractère préparatoire.

Elle émet donc, dans ces conditions et sous ces réserves, un avis favorable à la demande.



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – CDC Renouvellement du marché Déchets

**Envoi des 1^{er} éléments
le 22 juillet 2022...**

à suivre...

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président – Sujets en cours – CDC Renouvellement du marché Déchets

Questions ?



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 4 – Rapport moral du Président

Vote

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 5

**renouvellement statutaire
du mandat de trois
membres du Conseil
d'Administration**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 5 – Renouvellement du Conseil d'Administration

Se représentent :

Olivier BIDAULT des CHAUMES

Corinne NICOLAS

Jean-Michel SEVILEANU



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOÛT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 5 – Renouvellement du Conseil d'Administration

**A fait acte de candidature
avant la présente AG :**

néant

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 5 – Renouvellement du Conseil d'Administration

**Fait acte de candidature
aujourd'hui :**

?



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 5 – Renouvellement du Conseil d'Administration

ASSOCIATION DES CONTRIBUABLES DU NORD DE L'ÎLE DE RE
ASSEMBLEE GENERALE DU 17 AOUT 2022
BULLETIN DE VOTE POUR LES POSTES D'ADMINISTRATEURS

Mr Olivier BIDAULT des CHAUMES	Mr ou Mme.....
Mme Corinne NICOLAS	Mr ou Mme.....
Mr Jean-Michel SEVILEANU	Mr ou Mme.....

Vous pouvez rayer des noms et en ajouter à la main parmi ceux des candidats déclarés lors de l'Assemblée Générale. Indiquez 3 noms au maximum parmi les adhérents de l'Association.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 17 AOUT 2022

crédit photo : Thierry Poletti

Point 5 – Renouvellement du Conseil d'Administration

ASSOCIATION DES CONTRIBUABLES DU NORD DE L'ÎLE DE RE
ASSEMBLEE GENERALE DU 17 AOUT 2022
BULLETIN DE VOTE POUR LES POSTES D'ADMINISTRATEURS

~~Mr Olivier BIDAULT des CHAUMES~~ **Mr ou Mme Clément des PORTES**

Mme Corinne NICOLAS

Mr ou Mme.....

Mr Jean-Michel SEVILEANU

Mr ou Mme.....

Vous pouvez rayer des noms et en ajouter à la main parmi ceux des candidats déclarés lors de l'Assemblée Générale. Indiquez 3 noms au maximum parmi les adhérents de l'Association.



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
17 AOUT 2022**

crédit photo : Thierry Poletti

Point 6

Questions diverses